

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21393 - 79ÈME ANNÉE

Pourquoi ne pas envisager un plan d'équipement s'inspirant de la diffusion des chauffe-eau solaires ?

Récupérer l'eau de pluie devient une nécessité à La Réunion

Les fortes pluies de la semaine dernière sont une période d'accalmie dans la sécheresse qui devient la norme à La Réunion. Sur la quantité d'eau qui est tombée, une grande partie est perdue car elle a ruisselé jusque la mer. Une généralisation des récupérateurs d'eau de pluie permettra de profiter pleinement de cette ressource qui tombe du ciel.

En fin de semaine dernière, La Réunion a connu un épisode de fortes pluies. Mais ceci n'est pas suffisant pour compenser un déficit en eau causé par la persistance de la sécheresse. C'est ce qu'a indiqué en substance le directeur de l'Office de l'eau à Réunion Première. Il a précisé que depuis 2010, La Réunion a connu 8 années déficitaires.

Cette information rappelle que le changement climatique est une réalité à La Réunion. La sécheresse devient la norme. Ces pluies ont permis de soulager temporairement la situation. Mais elles ne remettent pas en cause la tendance. L'eau est une ressource encore plus précieuse qu'avant.

Il est donc important que la récupération de l'eau de pluie et son stockage deviennent une priorité.

Artificialisation des sols

Notre île est en effet confrontée au phénomène de l'artificialisation des sols. En termes d'habitat, la référence reste la maison individuelle. Ceci favorise l'étalement urbain. Le bétonnage des cours n'est pas la seule conséquence. Des routes sont construites. En termes de commerce, l'hypermarché en périphérie est le modèle dominant. Ces centres commerciaux sont souvent construits sur d'anciennes terres agricoles, avec à chaque fois plusieurs hectares de parkings bitumés. Il est difficile d'avoir la même qualité d'absorption qu'avec un sol en friche ou cultivé.

Par conséquent, au lieu de s'infiltrer, l'eau ruisselle. Il

suffit de constater qu'à chaque épisode de fortes pluies, des routes se transforment en ruisseaux. Cette eau ne fait que passer avant d'aller dans la mer.

Limites surprenantes dans l'utilisation de l'eau de pluie

Dans d'autres pays tropicaux, la récupération de l'eau de pluie est beaucoup plus répandue qu'à La Réunion. Dans notre île, une initiative de Dioneo à Saint-Denis propose des bons d'achat pour s'équiper à moindre coût. Néanmoins, les recommandations de l'utilisation de l'eau de pluie sont assez surprenantes. A part l'arrosage du jardin et le lavage des voitures, son utilisation est proscrite pour les autres usages. Ainsi, il est écrit que l'eau de pluie pour le lavage des sols de l'intérieur de la maison, ou pour la chasse d'eau des toilettes pose un problème sur un plan sanitaire.

Or, avec la persistance de la sécheresse, s'il est possible d'éviter d'utiliser de l'eau potable pour ces usages, pourquoi ne pas au contraire les encourager ? Si se doucher avec l'eau de pluie pose un problème sanitaire, alors pourquoi ce problème sanitaire n'existe-t-il pas pour aller se baigner dans la mer ? N'est-ce pas là une illustration des limites d'un système où l'eau est devenue une marchandise ? Car l'eau de pluie est gratuite. Elle ne passe pas par un compteur, et donc la société qui distribue l'eau potable n'en tire aucun bénéfice.

Une eau gratuite pour de nombreux usages

Afin d'éviter que le changement climatique amène une crise de l'eau durable à La Réunion, il est donc

nécessaire de revoir le mode de consommation de cette ressource. Outre une forte diminution du gaspillage de l'eau potable, le développement durable passe par l'utilisation maximale de l'eau de pluie : WC, lavage des sols et des voitures, arrosage des plantes sont des usages évidents.

Pourquoi alors ne pas profiter du fort taux de maisons individuelles pour généraliser les récupérateurs

d'eau de pluie ? Avec le plan 100.000 chauffe-eau solaires, La Réunion a pu avoir un taux d'équipement important pour bénéficier du soleil, une énergie gratuite. La récupération de l'eau de pluie peut bénéficier d'une même attention.

M.M.

Manifestation d'éleveurs de la SICALAIT à la DAAF

Pour un accompagnement économique efficace du plan d'éradication de la leucose bovine

Des éleveurs de la SICALAIT manifestaient hier devant la DAAF. C'était la conséquence d'un manque d'accompagnement économique du plan d'éradication de la leucose bovine qui empêche le renouvellement des troupeaux. Un accord a été trouvé. Il permet aux éleveurs de pouvoir remplacer les animaux retirés du cheptel pour cause de leucose bovine.

A La Réunion, le plan d'éradication de la leucose bovine est la version accélérée de ce qu'il s'est passé dans d'autres régions en 20 ans. Ce plan s'étale en effet sur 4 ans. Afin d'atténuer l'impact économique, des mesures ont été mises en place. L'une d'entre elle est dérogatoire. Ainsi, si une bête est contaminée, alors le troupeau n'est pas abattu. Les animaux sains peuvent continuer à circuler. Mais ceci a récemment été remis en cause.

La ferme de la SICA Lait abrite un troupeau de génisses de plusieurs centaines de têtes. Plusieurs animaux ont été détectés porteurs de la maladie. Résultat : plus aucune bête ne pouvait sortir de cet élevage. Or, les éleveurs ont besoin de renouveler leurs troupeaux pour remplacer les bovins porteurs de la leucose. D'autres agriculteurs ont investi dans

l'extension de leur élevage et ont donc besoin d'agrandir leur cheptel. En raison de ce blocage, les éleveurs ne pouvaient plus travailler dans de bonnes conditions.

Hier, des éleveurs de la SICALAIT se sont rassemblés devant le siège de la DAAF. Des négociations ont pu s'ouvrir, elles ont abouti à une dérogation. Ils étaient accompagnés par une délégation de la CGPER. Jean-Michel Moutama, président de la CGPER, a souligné l'importance de l'accompagnement économique pour que les éleveurs puissent passer le cap du plan d'éradication de la leucose bovine. « Il a fallu ce mouvement pour faire bouger les lignes », a-t-il déclaré.

Si pour les adhérents de la SICALAIT, le problème semble donc en passe d'être résolu, il persiste pour les éleveurs indépendants. Les restrictions de circulation des bovins ne permettent pas de renouveler leur cheptel. Ils voient donc le nombre de leurs bêtes diminuer, ce qui n'est pas sans conséquence sur les revenus qu'ils tirent de leur activité.

Il est donc nécessaire que les pouvoirs publics prennent pleinement en compte la nécessité d'un accompagnement économique de tous les éleveurs de bovins à La Réunion pour tourner définitivement la page de l'épidémie de leucose bovine.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

« Nous avons besoin d'un cessez-le-feu humanitaire immédiat » à Gaza, en Palestine occupée et en Israël, affirment Nations-Unies et ONG

Depuis près d'un mois, le monde observe l'évolution de la situation en Israël et dans les territoires palestiniens occupés, choqué et horrifié par le nombre croissant de vies perdues et déchirées.

En Israël, quelque 1 400 personnes ont été tuées et des milliers ont été blessées, selon les autorités israéliennes. Plus de 200 personnes, dont des enfants, ont été prises en otages. Les roquettes continuent de traumatiser les familles. Des dizaines de milliers de personnes ont été déplacées. C'est horrible.

Cependant, les meurtres horribles d'encore plus de civils à Gaza sont un scandale, tout comme l'est la coupure des frontières privant 2,2 millions de Palestiniens de nourriture, d'eau, de médicaments, d'électricité et de carburant.

« Nous avons besoin d'un cessez-le-feu humanitaire immédiat » — Déclaration des dirigeants du Comité permanent inter-organisations sur la situation en Israël et dans les territoires palestiniens occupés

À Gaza, selon le ministère de la Santé, près de 9 500 personnes ont été tuées, dont 3 900 enfants et plus de 2 400 femmes. Plus de 23 000 blessés nécessitent des soins immédiats dans des hôpitaux saturés.

Une population entière est assiégée et attaquée, privée d'accès aux éléments essentiels à sa survie, bombardée dans ses maisons, abris, hôpitaux et lieux de culte. C'est inacceptable.

Plus de 100 attaques contre les soins de santé ont été signalées.

De nombreux travailleurs humanitaires ont été tués depuis le 7 octobre, dont 88 collègues de l'UNRWA — le plus grand nombre de victimes des Nations Unies jamais enregistré dans un seul conflit.

Nous renouvelons notre appel aux parties pour qu'elles respectent toutes leurs obligations en vertu du droit international humanitaire et des droits de l'homme.

Nous renouvelons notre appel à la libération immédiate et inconditionnelle de tous les civils retenus en otages.

Les civils et les infrastructures dont ils dépendent, notamment les hôpitaux, les refuges et les écoles, doivent être protégés.

Davantage d'aide — nourriture, eau, médicaments et bien sûr carburant — doit arriver à Gaza en toute sécurité, rapidement et à l'échelle nécessaire, et doit

atteindre les personnes dans le besoin, en particulier les femmes et les enfants, où qu'ils se trouvent.

Nous avons besoin d'un cessez-le-feu humanitaire immédiat. Cela fait 30 jours. Trop c'est trop. Cela doit cesser maintenant. »

Signataires :

M. Martin Griffiths, Coordonnateur des secours d'urgence et Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires (OCHA)

Mme Sofia Sprechmann Sineiro, Secrétaire générale, CARE International

Mme Jane Backhurst, présidente du conseil d'administration d'ICVA (Christian Aid)

M. Jamie Munn, directeur exécutif, Conseil international des agences bénévoles (ICVA)

Mme Anne Goddard, directrice générale et présidente par intérim, InterAction

Mme Amy E. Pope, Directrice générale, Organisation internationale pour les migrations (OIM)

Mme Tjada D'Oyen McKenna, directrice générale, Mercy Corps

M. Volker Türk, Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)

Mme Janti Soeripto, présidente et directrice générale de Save the Children

Mme Paula Gaviria Betancur, Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les droits de l'homme des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (RS sur les droits des personnes déplacées)

M. Achim Steiner, Administrateur, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

Dr Natalia Kanem, Directrice exécutive, Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)

M. Filippo Grandi, Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)

Mme Maimunah Mohd Sharif, Directrice exécutive, Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)

Mme Catherine Russell, Directrice exécutive, Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)

Mme Sima Bahous, Secrétaire générale adjointe et Directrice exécutive d'ONU Femmes

Mme Cindy McCain, Directrice exécutive, Programme alimentaire mondial (PAM)

Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général, Organisation mondiale de la santé (OMS)

Oté

Lo moi san sigarète, in solissionan parmi d'ote...

Mézami novanm konm i di sé lo moi san taba : in l'invitasson pou toute bann fimèr-fimèz arète fimé é mi panss si in pé i ariv s'anpass la sigarète sré bon pou la santé d'moune. Opliss nora d'moune v'arète fimé, opliss sar bon pou la santé noute bann konpatriyote rényoné.

I paré lo méyèr manyèr lite konte l'adikssyon-la, sé d'pa trape lo promyé sigarète, pars si wi trape in promyé sigarète — sirtou si ou lé jenn — ou sar tanté prann in dézyèm, épi final de konte ou va vni fimèr é dann la difikilté d'arète avèk sa.

Poitan dizon tout demoune sof bann intéressan i koné bien lo tor sigarète i fé dsi la santé d'moune. I koné ziska néna sink san pèrsone mor shak ané avèk sigarète. I koné ossi momandoné in pé toute sorte maladi ou lé riskab gagné si ou lé fimèr.

Ni pé rèv in vakssin konte lo ladikssyon-la. Ni pé rèv médikaman pou lite kont la dépendanss, mé ni koné bien lo sèl romède sé la volonté mé kozé lé bon, fèr lé méyèr. Shak foi demoune néna in mani, li lé dépendan, kissoi dépendan dossik, dépendan lalkol, dépendan in pé toute zafèr.

Télé i koz èk in médssin é i domann ali pou kossa l'éta i défann pa fé sigarète-la li réponn sanm pou li, in sossyété i pé pa viv san la drog é si i interdi trafik va komanssé. Noute toute la fine rogarde bann fime dsi la prohibission lalkol ; ni koné par kèr bann fime Al-Capone é ni koné momandoné dann l'Amérik laba la fini par rononss la politik prohibission.

Koméla i propoz bann solission pou arète fimé, kissoi lakipinktir, kissoi médikaman, kissoi talèr vakssin — mé nou lé ankor loin — mèm i trète bann fimèr konmsi zot lété bann koupab é lé pa normal izol demoune dann la sossyété.

Dovan bann léfor k'i fé, ni pé souète sa i arète, mé konm i di : « la pa domin la vèye ! » é si i diminyé in pé, sar déza bien.

A bon antandèr, salu !

Justin